

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 OCTOBRE 2014

Tarif activités Jeunes 11/15 ans

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du Centre de Loisirs, il a été décidé de mettre en place des activités aux bénéficiaires des jeunes de 11 à 15 ans. Les activités proposées seront de nature à intéresser les ados (tournoi de kin-ball, découverte du Slackline ou du torball etc.)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité adopte les tarifs Activités Jeunes ci-dessous
(le tarif comprend les frais de déplacements, les entrées des activités et les repas)

TARIFS ACTIVITÉS JEUNES 11 / 15 ANS		
Revenu Fiscal de référence (mensuel)	TARIF 3 jours Inscription 3 j minimum	TARIF SEMAINE ENTIERE
0 € à 1 150 €	51 €	68 €
1 151 € à 1 500 €	57 €	76 €
1 501 € à 1 900 €	63 €	84 €
1 901 € à 2 200 €	69 €	92 €
Supérieur à 2 201 €	75 €	100 €

Demande de subvention DETR Dossier Bibliothèque

La Commission des élus de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) s'est réunie le 29 juillet 2014 et a fixé les catégories prioritaires éligibles et leurs taux pour la DETR 2015.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subventions DETR pour la construction et l'aménagement d'une bibliothèque municipale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte l'opération de construction et d'aménagement d'une bibliothèque municipale.
- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention

Modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n°1 du Plan d'occupation des Sols POS

VU l'arrête du maire n°2014_071 du 3 octobre 2014 engageant la modification simplifiée n° 1 du plan d'occupation des sols en vue de la modification de la hauteur des constructions des logements sociaux en **zone UD, sur le Secteur Nord-Ouest entre le Boulevard de la République, la Rue du Commerce et la Rue des Banches** : La hauteur maximale des constructions de logements sociaux sera portée à 13 mètres. Pour toutes les autres constructions la hauteur maximale reste portée à 9 mètres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de mettre le projet de modification simplifiée du POS et l'exposé des motifs à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture, pour une durée **d'un mois du 3 novembre 2014 au 2 décembre 2014 inclus** ;

Modification des statuts du SIAREC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts du SIAREC

AFFAIRES DIVERSES

Travaux de voirie prévus prochainement : Rue des Chazeaux, Carrefour Route de Saint Bonnet et Bd de la République, Rue de Condige et quelques autres chemins.

Signalisation au sol des priorités à droite : Les peintures au sol signalant les priorités à droite dans la traversée du bourg se poursuivent.

Le choix de supprimer certains « stop » pour les remplacer par des priorités à droite est une volonté de la Commission voirie pour améliorer la sécurité routière en faisant ralentir et respecter les priorités.